

Réunion sur l'autopartage

22 novembre 2023

Compte-rendu

Participants

Thomas Bourdier – Bonnetière

Bruno Jourdan – Moulin

Maud Dufrene – Guilletière

Tanguy Trocq – Guilletière

Hélène Couteau – Bonnetière

Karin Busch – Le Goz

Véronique Vodinh – La Michelette

Annie Prat – Les côtes

Chantal Duranton – Gervais

Sabine Le Clerc Pesle – Bonnetière

Jean Clot – Guilletière – coopérative Citiz Alpes Loire

Laura Mercier – chargée de mission au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG)

Coline Girard – chargée de mission mobilité au Parc naturel régional de Chartreuse (PNRC)

Tour de table / présentation des participants :

- Habitat partagé : la bicoque - 6 foyers - 20 personnes - 5 voitures
- Des participants ont déjà réfléchi à mettre le véhicule 9 places en autopartage via Citiz mais il ne répondait pas aux critères
- Beaucoup des participants ont une seule voiture par foyer
- Retour sur le sondage mobilité diffusé sur la commune : 50 répondants / 37 % utilisent leur voiture tous les jours / 50% des 50 répondants sont intéressés pour mettre leur véhicule en autopartage
- Importance de l'efficacité de la ligne 62 pour que l'autopartage fonctionne

Les besoins évoqués :

- Descendre à Grenoble, y passer la journée et remonter en fin de journée
- En fin de journée ou en soirée, en dehors des horaires de la ligne 62, comment remonter à Sarcenas ?
- Déposer les enfants à la crèche au Sappey - car les horaires de la ligne 62 ne correspondent pas
- Passer la soirée à Grenoble - cinéma, sortie entre amis

Coût de la voiture en moyenne par an : 4214 € (tout compris). A titre d'exemple, Jean indique que la facture des plus gros utilisateurs du réseau Citiz monte jusqu'à 1700€ par an.

Programme de la soirée : présentation de deux solutions d'autopartage complémentaires.

Autopartage Citiz

Présentation détaillée de la solution Citiz (cf diaporama).

2 possibilités pour positionner une station Citiz avec une voiture à Sarcenas :

- Une voiture à apporter par un particulier (la voiture doit avoir moins de 5 ans et moins de 50 000 km. (Ces conditions ne sont pas strictes, Citiz ouvert aux échanges à ce sujet)
- Achat des parts sociales Citiz pour amener une voiture neuve - aide de la commune envisageable pour compléter
Une part = 750€ minimum

A noter que Citiz s'occupe de toute la gestion et l'entretien du véhicule qui intègre la flotte.

Citiz propose un modèle en boucle fermée (véhicules bleus - le véhicule doit revenir à sa station de départ) et en boucle ouverte avec un système de zones (véhicules rouges – réservation du véhicule au dernier moment et possibilité de le déposer à un autre endroit que là où on l'a pris).

Plusieurs personnes présentes intéressées par le système de boucle ouverte. Jean alerte sur le fait que des tests ont eu lieu dans les Bauges et dans le Vercors et que ce système donne peu de résultats en zones peu denses.

Il est possible d'utiliser les Citiz - réservation de la voiture le soir pour monter à Sarcenas et retour de la voiture le lendemain matin - avantage des tarifs de nuit gratuit (23h- 7h)

Jean précise que l'objectif de Citiz c'est d'accompagner à la démotorisation et d'inciter les personnes à faire autrement si elles le peuvent.

Possibilité d'adapter les véhicules aux besoins en ajoutant certains équipements demandés par les utilisateurs d'une station (rajouter un siège auto pour les enfants, un porte vélo, boule d'attelage etc)

Dans le cadre de la ZFE, des aides sont proposées : <https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr/684-on-vous-accompagne.htm>

Autopartage entre particuliers

Présentation de l'autopartage entre particuliers (cf Diaporama).

Dispositif proposée par le Parc naturel régional de Chartreuse. Une dizaine de groupe actifs sur le massif de Chartreuse. Le Parc propose des outils aux habitants pour organiser le partage de véhicule (assurance, contrat, carnet de bord)

Des habitants d'un même hameau peuvent créer un ou plusieurs groupes (chaque groupe comprend un propriétaire de véhicule et un ou plusieurs emprunteurs). Une personne peut participer à plusieurs groupes.

Les outils proposés par le Parc (contrats, charte, détails de l'assurance) sont disponibles sur <https://nextcloud.parc-chartreuse.net/s/9KJSd6kpNEPWTko>

Frein à l'autopartage entre particuliers : gestion de l'entretien de la voiture, même si il est inclus dans le barème kilométrique défini par les parties, est toujours à la charge par le propriétaire.

Suite à cette réunion d'information => Prochain RDV pour une réunion de travail - 13 décembre 2023 - 18h30 - travail sur une solution concrète